

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26003337



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

26 DEC. 2025

Greffe greffier

N° d'entreprise : 0402 271 866

Nom

(en entier) : **DYVERTEX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Hockelbach, 3 - 4841 WELKENRAEDT****Objet de l'acte : Révocation - Nomination**

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 18/11/2025

[...]

Après avoir délibéré, les administrateurs décident de :

- Révoquer, à compter de ce jour, Messieurs Philippe PEETERS et Jean-Pol GODEFROID, de leur mandat de délégués à la gestion journalière et de leur donner décharge définitive et inconditionnelle;
- Nommer, à compter de ce jour, la SA FASHION DISTRI (dont le représentant est Monsieur Philippe PEETERS dans le cadre de l'exercice de ce mandat) et la SRL IMMOBILIERE DU PALAIS (dont le représentant permanent est Monsieur Jean-Pol GODEFROID dans le cadre de l'exercice de ce mandat) comme délégués à la gestion journalière, avec pouvoir d'agir seule, et ce pour une durée indéterminée.

Vote: ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Le conseil d'administration confère tous pouvoirs à Monsieur Jean-Michel COLLARD, expert-comptable, représentant la S.Comm Jean-Michel COLLARD, administrateur délégué de la SRL Aco Compta ayant ses bureaux Rue de Maestricht, 42 - 4651 BATTICE, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur Belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Jean-Michel COLLARD, expert comptable
représentant la SComm Jean-Michel COLLARD
Administrateur délégué de la SRL Aco Compta
Mandataire

Déposé en même-temps : Procès-verbal du CA du 18/11/2025

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).